



CERTIFIÉ ISO 9001

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

***Demande de Cotation N°004 /DC/FEICOM/CIPM/ 2024 DU 03 AVRIL 2024
POUR LA FOURNITURE ET LE DEPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU ET
TELECOMMUNICATIONS A L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE NORD-OUEST A
BAMENDA***

Financement : Budget du FEICOM, Exercice 2024

Imputation Budgétaire sur la Ligne : 22-23-00, « Matériel informatique »

DEMANDE DE COTATION

Avril 2024

SOMMAIRE

PIECE N° I	AVIS DE DEMANDE DE COTATION
PIECE N° II	LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER
PIECE N° III	REGLEMENT DE LA CONSULTATION
	III-1 Dossier de consultation
	III-2 Préparation des Offres
	III-3 Dépôt des Offres
	III-4 Ouverture des plis et évaluation des Offres
	III-5 Attribution de la LETTRE-COMMANDE
PIECE N° IV	MODELES D'ANNEXES
	IV-1 Lettre de soumission
	IV-2 Description technique des prestations
	IV-3 Cadre du bordereau des prix unitaires
	IV-4 Cadre du détail quantitatif et estimatif
	IV-5 Sous détail des prix unitaires
	IV-6 Modèle de comparaison des Offres
PIECE N° V	PROJET DE LETTRE-COMMANDE
Chapitre I	Généralités
Chapitre II	Dispositions financières
Chapitre III	Exécution de la LETTRE-COMMANDE
Chapitre IV	Réception
Chapitre V	Dispositions diverses
PIECE N° VI	TABLE DES MODELES
PIECE N° VII	LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILETES PAR LE MINFI A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2024.

Pièce N°1 : AVIS DE DEMANDE DE COTATION



Certifié ISO 9001

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

Demande de Cotation N°004 /DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 3 avril 2024
pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest à Bamenda.

1. Objet de la Consultation

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest à Bamenda.

2. Consistance des Prestations

Les prestations, objet de cette Demande de Cotation, consistent à livrer et déployer à l'Agence Régionale du FEICOM, à Bamenda l'infrastructure réseau et télécommunication tels que mentionnés dans la présente Demande de Cotation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes fournitures est de **trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC**.

4. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à trente **(30)** jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture et déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **trente-cinq millions (35 000 000) F CFA**.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2024, sur la ligne budgétaire « 22-23-00 » Matériel informatique.

7. Mode de soumission

Le mode de soumission offert pour cette consultation est soit celui en ligne ou hors ligne. Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, le soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **sept cent mille francs (700 000)** francs CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. Son absence ou sa non-conformité entraîne le rejet immédiat de l'offre conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

9. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, Rue 4.561 ;

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

10. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante mille (50.000)** francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC. Il est également possible d'obtenir la Demande de Cotation par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la Demande de Cotation.

11. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

12. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le **07 mai 2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

***Demande de Cotation N°004 /DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 03 avril 2024
pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence
Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »***

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **07 mai 2024** à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

13. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

14. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **07 mai 2024 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre financière évaluée, est la moins-disante.

16. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

Fait à Yaoundé, le 07 avril 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL,
MAÎTRE D'OUVRAGE,**

Copies :

- ✓ MINMAP ATCR ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ Président/CIPM/info ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives



ISO 9001 Certified

SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE

INTERNAL TENDERS BOARD

**NOTICE OF QUOTATION REQUEST No.004 /DC/FEICOM/CIPM/ 2024 07 avril 2024
For the supply and deployment of network and telecommunications infrastructure to the
FEICOM Regional Agency for the North-west in Bamenda.**

1. Purpose of the Consultation

The General Manager of Special Council Support Fund for Mutual Assistance (FEICOM) hereby launches an open tender for the supply and deployment of network and telecommunications infrastructure to the FEICOM Regional Agency for the North-west in Bamenda.

2. Nature of Service

The service involved in this contract shall consist in the procurement of Cleaning products for FEICOM.

The products shall comply with the specifications mentioned in this Quotation Request.

3. Estimated cost

The estimated cost of these services shall be **CFA F thirty-five million (35 000 000) TI**.

4. Delivery deadline

The maximum deadline expected by the Contracting Authority for the delivery of this Quotation Request shall be thirty (30) working days, with effect from date of notification of the service order to start the execution of the Jobbing Order.

5. Participation and origin

Participation in this Quotation Request shall be open to Cameroonian companies of three (03) years in the supply of the said products or other supplies and enjoying a financial capacity of **CFA F thirty-five million (35, 000, 000)**.

6. Financing

The service which is the purpose of this Request for Quotation shall be financed by the 2024 budget of the Special Council Support Fund for Mutual Assistance (FEICOM), budget line No. 22-23-00 titled " material computer".

7. Submission method

The submission method for this consultation is one of the two methods below : on line or out line. But when the two methods are allowed the bidder must choose one of them.

8. Submission guarantee

Each bidder shall include in their administrative documents, a submission guarantee issued by a first rank bank or an Insurance company approved by the Minister of Finance and of which the list shall feature in document VII of the Quotation Request, at an amount of **CFA F seven hundred thousand (700, 000)**, valid for 30 days beyond the deadline of the validity of the bids, paid by hand by the issuing banker. Their absence shall entail immediate rejection according to the letter circular n°00001/PR/MINMAP/CAB of the 25 april 2022 related to the application of the publics contracts Code.

9. Consultation of the Quotation Request

The Quotation Request may be consulted during working hours in the Contracts and Supplies Service, located at the former head office of FEICOM;
in the Head Office of FEICOM at MIMBOMAN
Tel: (237)222 23 51 64, Extension 217, Room 11
P. O. Box: 718 YAOUNDE. Fax: (237) 222 23 17 59 .
P.O.Box :718 YAOUNDE, FEICOM 381, Street 4.561; Fax : (237) 222 23 17 59. And the electronic version on the platform COLEPS at this adress <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> after the publication of this notice.

10. Purchase of the Quotation Request

The Quotation Request may be withdrawn during working hours from the Contracts and Supplies Service in the former Head Office of FEICOM at MIMBOMAN, street 4.561, BP 718 Yaounde, Telephone 222 23 51 64; extension 217, room 11; Fax 222 23 17 59, upon the publication of this Notice on the presentation of receipt attesting to the payment of the on-refundable sum of **CFA F filthy thousand (50,000)**, in to the Special Account CAS – ARMP opened in BICEC Branches.

11. Submission of bids

Each bid drafted in English or in French seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies labelled as such, shall reach in closed envelope at the Contracts and Supplies Service, located at Mimboman, at the former head office of FEICOM, Street 4.561, Extension 217;Room 11; latest on **07 mai 2024 2024 at 13 :00 p.m. prompt** and shall be labelled as follows:

Quotation Request No.004/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 of 03 avril 2024

For the supply and deployment of network and telecommunications infrastructure to the FEICOM Regional Agency for the North-west in Bamenda

« To be opened only during the opening session »

For online submission, the offer must be sent by the bidder on the COLEPS platform no later than **07 mai 2024** at 1 pm. A backup copy of the offer recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy", in addition to the consultation references within the allotted time frame.

12. File size and format

For online submission, the maximum sizes of documents which will pass through the platform and constituting the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

The accepted formats are as follows:

- PDF format for textual documents.
 - JPEG for images.

The candidate will make sure to use compression software to possibly reduce the size of the files to be transmitted.

13. Admissibility of bids

Under penalty of rejection, required documents of the administrative file shall be produced in originals or in certified true copies by the issuing service or the competent administrative authority. The shall be dated not more three (03) months or having been issued later than the date of signing this Notice.

Bids reaching after the date and deadlines for submission shall be inadmissible.

14. Opening of bids

Opening of bids to be carried out in one phase, shall take place on **07 mai 2024 at 14 :00 p.m. prompt** by the Internal Tenders Board of FEICOM in the conference room of the tender board, located at the former Head Office, Street 4.561, Yaounde IV, Mimboman.

Only bidders may attend this opening session or be represented therein by a person of their choice duly authorized and having perfect knowledge of the file.

15. Contract award

The Jobbing Order shall be awarded to the bidder fulfilling the required technical and financial qualification criteria and of which the evaluated bid shall be the lowest.

16. Duration of the validity of bids

Bidders shall remain committed by their bids for ninety (90) days with effect from the deadline set for the submission of bids.

17. Technical support

To obtain a technical support if there's any technical problem link to the platform, please just call these phone numbers (+237) 222 238 155 / 222 235 669 or write to this email contact dsi@minmap.cm.

18. Further information

Further information may be obtained during working hours from the Contracts and Supplies Service , located at the former head office of FEICOM.

Tel : (237) 222 235 164, Extension 217, Room 11

P. O. Box: 718 YAOUNDE FEICOM, Street 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59.

NB: « for any act of corruption, kindly call or send SMS to CONAC through the following number: 1517».

Done at Yaounde, on 03 *avril* 2024

**THE GENERAL MANAGER,
CONTRACTING AUTHORITY,**

Copies :

- ✓ MINMAP for report ;
- ✓ ARMP for insertion JC;
- ✓ Chairperson /ITB/info ;
- ✓ Billboard ;
- ✓ Records/Archives.

Pièce N° II :

LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER



Certifié ISO 9001

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

***Demande de Cotation N004/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 03 avril 2024
Pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications à
l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda***

Madame/ Monsieur

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.

A cet effet, je vous demande de bien vouloir me retourner vos offres rédigées en langue française ou anglaise en 07 (sept) exemplaires dont 01 (un) original et 06 (six) copies chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que votre dossier administratif complet de l'exercice 2024 et la déclaration timbrée indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle joint en annexe, sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 et Poste 217, sis à Yaoundé- Mimboman BP 718 au lieu-dit derrière les Sapeurs-Pompiers, à l'ancien siège du FEICOM au plus tard le...**07 mai 2024** . à **13 heures** précises et devront porter la mention suivante :

***Demande de Cotation N°004/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 03 avril 2024 .
Pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications à
l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »***

Les Offres seront dépouillées le **07 mai 2024** à **13 heures** précises à la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'ancien siège du FEICOM situé à Mimboman, Rue 4.561.

Pour la soumission en ligne, les offres devront être transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **07 mai 2024** à **14 heures**. Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

Veuillez agréer, Madame/ Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Fait à Yaoundé, le 03 avril 2024

LE DIRECTEUR GENERAL,

Maître d'Ouvrage,

PIECE N° III : REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION

SOMMAIRE

Article 1er : Objet de la Demande de Cotation

Article 2 : Pièces contractuelles constitutives du dossier de Demande de Cotation

Article 3 : Conditions générales

Article 4 : Mode de présentation des Offres

Article 5 : Recevabilité des Offres

Article 6 : Ouverture des plis

Article 7 : Evaluation des Offres

Article 8 : Attribution de la Lettre-Commande

Article 9 : Notification de l'attribution de la Lettre-Commande

Article 10 : Ordres de service

Article 11 : Procédure de passation de la Lettre-Commande

Article 12 : Dépôt des Offres

Article 13 : Commission de Réception

Article 1^{er} : Objet de la Demande de Cotation

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest.

Cette Consultation est ouverte aux sociétés camerounaises de fournitures, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau, possédant un agrément de l'Agence de Régulation des Télécommunications et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure de **trente-cinq millions (35 000 000) F CFA**.

Article 2 : Pièces contractuelles constitutives du dossier de Demande de Cotation

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Demande de Cotation sont :

1. La lettre d'invitation à soumissionner ;
2. Les spécifications fonctionnelles ;
3. Le bordereau descriptif et quantitatif ;
4. Le formulaire de soumission ;
5. Le modèle de tableau de comparaison des offres.

Article 3 : Conditions générales

- Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, dans le cadre de la présente consultation devront être établies exclusivement en langue anglaise ou française et tous les prix seront exprimés en francs CFA.
- Le Maître d'Ouvrage pourra proroger la date limite de réception des Offres mentionnées sur l'Avis de Consultation, en publiant un rectificatif. Dans ce cas, tous les droits et obligations du Maître d'Ouvrage et des soumissionnaires précédemment régis par la date initiale seront régis par la nouvelle date limite.
- Toute Offre remise après les date et heure limite de réception sera irrecevable.
- Toute Offre déposée avant les date et heure limites ne pourra être ni retirée ni modifiée.
- La durée de validité des Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.
- Le montant de l'Offre sera calculé sur la base des droits, impôts et taxes en vigueur en République du Cameroun et applicables aux Marchés Publics ; il fera apparaître le montant hors taxes (HT), la valeur des taxes et le montant toutes taxes comprises (TTC).
- Toutes les modifications sur le dossier de Consultation seront communiquées à tous les prestataires ayant participé à la Consultation et la date d'ouverture des plis sera modifiée en conséquence.

Article 4 : Mode de présentation des Offres

Les Offres seront présentées en anglais ou en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Elles seront contenues dans trois (03) enveloppes distinctes, fermées et scellées comprenant :

Enveloppe A : Dossier administratif

Les pièces constitutives du Dossier administratif sont :

- Une déclaration d'intention de soumissionner timbrée, datée et signée selon le modèle en annexe ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée de l'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- Un certificat de non-exclusion des Marchés Publics, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de conformité fiscale timbrée ;
- Un plan de localisation timbré, signé sur l'honneur précisant la Commune du lieu d'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit ;
- Une attestation de capacité financière d'un montant égal ou supérieur au coût prévisionnel du Marché ;

- Une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation pour soumission délivrée par la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une quittance d'achat du dossier de Demande de Cotation ;
- l'agrément d'installateur ou tout autre document délivré par l'Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Un cautionnement de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA délivré par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, acquitté à la main par l'émetteur, d'une durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

N.B. : l'absence ou la non-conformité d'une pièce entraîne l'élimination de l'offre après 48h de délai de grâce à l'exception du cautionnement de soumission qui entraîne le rejet immédiat de l'offre.

Enveloppe B : Offre technique

b.1.- références similaires (deux (02) marchés similaires d'un montant cumulé d'au moins de quarante millions de francs CFA au cours des trois dernières années, Procès-verbal signé, première et dernière pages des contrats signés) ;

b.2. conformité des spécifications exigées ;

b.3 présentation d'un CV d'un Ingénieur en génie informatique ;

b.4 le calendrier, le planning et le délai de livraison des prestations .

NB : l'absence ou la non-conformité d'une pièce de l'Offre Technique entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Enveloppe C : Offre financière

Elle contiendra :

- La Soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Le Bordereau des prix unitaires ;
- Le Devis Estimatif et quantitatif ;
- Le Sous-détail des prix.

N.B. : l'absence ou la non-conformité d'une pièce entraîne l'élimination de l'Offre.

En cas de rabais, le montant doit être libellé en chiffres et en lettres.

Chacune des enveloppes A, B et C contenant un (01) original et six (06) copies sera fermée et scellée.

Les trois (03) enveloppes seront placées par la suite dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

Demande de Cotation N°004/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 03 avril 2024
pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Article 5 : Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Article 6 : L'ouverture des plis

6.1 Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du FEICOM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Demande de Cotation.

6.2. Il sera dressé un procès-verbal à l'issue de l'ouverture des plis.

Article 7 : Evaluation des Offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) Examen de la conformité des pièces administratives, des spécifications fonctionnelles et du point de vue des délais et des offres financières ;
- B) Vérification des opérations arithmétiques en utilisant, le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) Élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

Article 8 : Attribution de la Lettre-Commande

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre financière évaluée, est la moins-disante.

Article 9 : Notification de l'attribution de la Lettre-Commande

9.1. Le Directeur Général du FEICOM notifiera l'attribution de la Lettre-Commande à l'adjudicataire. Cette notification indiquera le montant arrêté pour l'exécution des prestations.

9.2. Dès que l'adjudicataire aura accepté toutes les conditions de l'adjudication, le FEICOM informera les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

Article 10: Ordre de service

L'ordre de service sera délivré après l'examen, l'adoption et la signature de la Lettre-Commande.

Article 11 : Procédure de Passation de la Lettre-Commande

11.1. La présente Lettre-Commande sera préparée, passée et exécutée selon les règles et procédures définies par le Code des Marchés Publics.

11.2. Le soumissionnaire retenu en recevra notification à son adresse officielle. Il devra, dans les jours qui suivent, remplir toutes les formalités et notamment l'enregistrement du contrat.

11.3. Dans le cas où le soumissionnaire n'aura pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pourra être annulé sans aucun recours, et la Commission pourra proposer un nouvel adjudicataire suivant le même processus.

Article 12 : Dépôt des Offres

Les offres seront remises sous pli fermé et déposées au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Demande de Cotation.

Article 13 : Commission de Réception

La réception est effectuée au lieu de livraison indiqué ci-dessus en présence d'un Représentant du MINMAP (Observateur) et du Cocontractant par la Commission de réception composée ainsi qu'il suit :

- Président : le Directeur Général du FEICOM ou son représentant ;
- Rapporteur : le Chef de la Cellule des systèmes d'information du FEICOM;
- Membres :
 - le Directeur de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM ;
 - le Sous-Directeur des Approvisionnements et des Stocks du FEICOM ;
 - le Chef de Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM ;
 - le Chef de Service de la Comptabilité-Matières du FEICOM.

Pour éviter toute contestation, le Cocontractant demandera cette réception par lettre avec accusé de réception, adressée au Directeur Général du FEICOM cinq (05) jours avant la date à laquelle il estime terminer les livraisons.

La Commission de réception vérifiera que les produits sont conformes aux spécifications ci-dessous.

En cas de conformité des produits, la Commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la Commission de réception et par le fournisseur.

En cas de non-conformité de la fourniture et du déploiement de l'infrastructure de réseau et télécommunications, le Cocontractant sera invité à remplacer. Un procès-verbal sanctionnant la non-conformité sera dressé et signé par tous les membres de la Commission et par le prestataire.

Pièce n° IV : MODELES D'ANNEXES

IV-1 LETTRE DE SOUMISSION

***Demande de Cotation N° 004/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 03 avril 2024
pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications à
l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest à Bamaneda.***

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DU FEICOM

Je (nous) soussigné(s) (1) (2) _____

(Nom, Prénom, profession, nationalité et domicile)

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces de la Demande de Cotation pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest et après avoir apprécié à mon (notre) point de vue et sous ma (notre) responsabilité la nature et les difficultés de fourniture, me (nous) soumetts (soumettons) et m'(nous) engage (engageons) à fournir conformément aux clauses et conditions du Dossier de Consultation, moyennant la somme de :

(FCFA HT) _____ (en toutes lettres)
(_____) (en chiffres)

Et de :

(FCFA TTC) _____ (en toutes lettres)
(_____) (en chiffres)

Je m'engage (nous nous engageons) si ma (notre) soumission est retenue, à exécuter le marché dans un délai de _____ (__) mois.

Je m'engage (nous nous engageons) à maintenir le montant de ma (notre) soumission pendant une période de 90 jours à compter de la date de remise des offres.

Je demande (nous demandons) que les sommes dues au titre de livraison me (nous) soient payées par crédit du compte n° _____ ouvert au nom de _____ dans les livres de _____ à _____. Sont annexés à la présente soumission les documents qui, conformément aux stipulations de la Demande de Cotation, doivent être joints à la soumission.

Fait à le

Le soumissionnaire

Signature

N.B. : 1. Les prix des fournitures sont fermes et non révisables.

2. Les prix unitaires doivent être précis en chiffres et en toutes lettres.

IV- 2 : SPECIFICATIONS DE L'INFRASTRUCTURE ET FONCTIONALITES

A. Généralités

1. La prestation porte sur la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.
2. Les caractéristiques techniques essentielles sont contenues dans la présente Demande de Cotation.
3. L'achat, le transport et la livraison et le déploiement de l'infrastructure sont assurés par le Cocontractant jusqu'à Bamenda à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest. Les risques de toute nature liés à ces opérations sont couverts par lui. Il doit par conséquent prendre toutes les dispositions pour une livraison conforme aux usages.
4. Le délai maximum de l'exécution de la prestation est de trente (30) jours ouvrés à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la LETTRE-COMMANDE.
5. La Commission de réception vérifiera que l'infrastructure réseau et télécommunications livré au FEICOM sont exempts de tout vice et conformes aux spécifications ci-dessous.
6. En cas de conformité de l'infrastructure, la Commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission de réception et par le fournisseur.
7. En tout état de cause, dans le cas d'espèce, la LETTRE-COMMANDE est régie par le chapitre IV du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés des fournitures passées au nom de l'Etat.
8. Le Cocontractant devra garantir que l'infrastructure livré et déployé dans le cadre de la présente Demande de Cotation est conforme aux spécifications fonctionnelles.
9. L'infrastructure réseau et télécommunications à fournir et déployer à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda et leurs spécifications et fonctionnalité exigées sont celles contenues dans le tableau ci-dessous

B : Spécifications techniques exigées

Les spécifications techniques exigées sont celles-ci et leur non-conformité entraînera l'élimination de l'offre.

Spécifications Techniques et Déploiement de l'infrastructure à l'Agence Régionale du FEICOM Pour le Nord-Ouest à BAMENDA		
1- RESEAU		
Réf	Désignation	Quantité
Baie	Baie de brassage 42U 800x1000	1
Switch	Switch PoE Ports + 2 Ports Gb + 1Port sfp	10
Panneau	Panneau de brassage cat6a	10
Passe fil	Passe fil à Balai 1U	25
Alim	Bandeau d'alimentation 1U	5
Cordon	Cordon de brassage CAT6 1M	350
Cordon	Cordon de descente 3M	350
IPBX	Zycoo CooVox-T100 avec 01 module/extension 4FXO et 01 module/extension 2GSM	1
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP1625 pour personne	30
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2170 pour Standard	1
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXV3370 pour cadre	1
Routeur	Routeur Mikrotik RB2011 Rackable	1

Convert	Paire de convertisseur optique WDM			1
Tiroir	Tiroir optique 16 ports SC			1
Baie	Baie de brassage 18U			4
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2140 pour Cadre			1
AP	Points d'accès Ubiquiti UAP-AC PRO			20
2- SYSTÈME DE VIDEO SURVEILLANCE ET CONTRÔLE D'ACCES				
Cam	CAMERA DAHUA 5MP	29		
Cam	CAMERA PTZ	3		
NVR	NVR DAHUA 32 ports	1		
disque	Disque dur 10 Terra	2		
Cable	Rouleau de cable FTP Cat7 (500Mètres)	5		
NVR	Boites plexo 80/80	40		
Con	Cable HDMI	2		
Ecran	Ecran hisense 43"	1		
Ecran	Lecteur biométrique Zkteco iface 980	1		
Accessoires	Alimentation avec back-up	1		
Accessoires	Accessoires (goulottes...etc)	1		
3- FORFAIT MAIN D'ŒUVRE INSTALLATION ET MISE EN SERVICE				
Installation	Installation et mise en service des différents systèmes	1		

IV-3 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Spécifications Techniques Déploiement infrastructure à l'Agence FEICOM du Nord-Ouest à BAMENDA

1- RESEAU

Réf	Désignation	Quantité	PU HT en chiffres	P.U HT en lettres
Baie	Baie de brassage 42U 800x1000	1		
Switch	Switch PoE Ports + 2 Ports Gb + 1Port sfp	10		
Panneau	Panneau de brassage cat6a	10		
Passe fil	Passe fil à Balai 1U	25		
Alim	Bandeau d'alimentation 1U	5		
Cordon	Cordon de brassage CAT6 1M	350		
Cordon	Cordon de descente 3M	350		
IPBX	Zycoo Coovox-T100 avec 01 module/extension 4FXO et 01 module/extension 2GSM	1		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP1625 pour personne	30		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2170 pour Standard	1		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXV3370 pour cadre	1		
Routeur	Routeur Mikrotik RB2011 Rackable	1		
Convert	Paire de convertisseur optique WDM	1		
Tiroir	Tiroir optique 16 ports SC	1		
Baie	Baie de brassage 18U	4		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2140 pour Cadre	1		
AP	Points d'accès Ubiquiti UAP-AC PRO	20		

2- SYSTÈME DE VIDEO SURVEILLANCE ET CONTRÔLE D'ACCES

Cam	CAMERA DAHUA 5MP	29		
Cam	CAMERA PTZ	3		
NVR	NVR DAHUA 32 ports	1		
disque	Disque dur 10 Terra	2		
Cable	Rouleau de cable FTP Cat7 (500Mètres)	5		
NVR	Boites plexo 80/80	40		
Con	Cable HDMI	2		
Ecran	Ecran hisense 43"	1		
Ecran	Lecteur biométrique Zkteco iface 980	1		
Accessoires	Alimentation avec back-up	1		
Accessoires	Accessoires (goulottes...etc)	1		

3- FORFAIT MAIN D'ŒUVRE INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

Installation	Installation et mise en service des différents systèmes	1		
--------------	---	---	--	--

IV-4 : CADRE DU DETAIL ESTIMATIF ET QUANTITATIF

Spécifications Techniques Déploiement infrastructure à l'Agence FEICOM du Nord-Ouest à BAMENDA

1- RESEAU

Réf	Désignation	Quantité	PU HT en chiffres	P.U HT en lettres
Baie	Baie de brassage 42U 800x1000	1		
Switch	Switch PoE Ports + 2 Ports Gb + 1Port sfp	10		
Panneau	Panneau de brassage cat6a	10		
Passe fil	Passe fil à Balai 1U	25		
Alim	Bandeau d'alimentation 1U	5		
Cordon	Cordon de brassage CAT6 1M	350		
Cordon	Cordon de descente 3M	350		
IPBX	Zycoo CooVox-T100 avec 01 module/extension 4FXO et 01 module/extension 2GSM	1		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP1625 pour personne	30		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2170 pour Standard	1		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXV3370 pour cadre	1		
Routeur	Routeur Mikrotik RB2011 Rackable	1		
Convert	Paire de convertisseur optique WDM	1		
Tiroir	Tiroir optique 16 ports SC	1		
Baie	Baie de brassage 18U	4		
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2140 pour Cadre	1		
AP	Points d'accès Ubiquiti UAP-AC PRO	20		

2- SYSTÈME DE VIDEO SURVEILLANCE ET CONTRÔLE D'ACCES

Cam	CAMERA DAHUA 5MP	29		
Cam	CAMERA PTZ	3		
NVR	NVR DAHUA 32 ports	1		
disque	Disque dur 10 Terra	2		
Cable	Rouleau de cable FTP Cat7 (500Mètres)	5		
NVR	Boites plexo 80/80	40		
Con	Cable HDMI	2		
Ecran	Ecran hisense 43"	1		
Ecran	Lecteur biométrique Zkteco iface 980	1		
Accessoires	Alimentation avec back-up	1		
Accessoires	Accessoires (goulottes...etc)	1		

3- FORFAIT MAIN D'ŒUVRE INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

Installation	Installation et mise en service des différents systèmes	1		
Montant HT				
Montant TVA				

Montant TTC	
Montant IR	
Montant net à payer	

IV-5 SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES

	Désignation	Coût d'achat	transport et manutention	Coût commande	Frais d'installation	Marge	Prix unitaire HTVA

CALENDRIER DE LIVRAISON

Destination finale comme indiquée dans la consultation	Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard	Date de livraison offerte par le soumissionnaire

IV-6 : LE MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FEICOM/CIPM/2024 du 03 avril 2024
pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest à Bamenda

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES 07 mai 2024 2024

3.4 – TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Noms des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			Oui	Non	Délai	Lieu		
1.								
2.								
3.								

4.								
----	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres de la Commission d'Analyse des Offres

NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE

PIECE N° V : PROJET DE LETTRE -COMMANDE



CERTIFIE ISO 9001

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉ

LETTRE-COMMANDE N°/LC/FEICOM/DG /DMRFDC/SDAS/SMA/ 2024 DU PASSEE
APRES DEMANDE DE COTATION N°/DC/FEICOM/CIPM/2024 DU 2023
*pour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunications à
l'Agence Régionale FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda*

MAITRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET
D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) B.P :718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565, MIMBOMAN YDE
4^{ème}, Tél. (237) 222 23 51 64 -Fax : (237) 222 23 17 59, Site web : www.feicom.cm

TITULAIRE DE LA LETTRE-COMMANDE :

BP:, TEL :..... FAX : E-mail:

N° R.C :, N° CONTRIBUTABLE :

OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE : FOURNITURE ET DEPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU
ET TELECOMMUNICATIONS A L'AGENCE REGIONALE FEICOM POUR LE NORD-OUEST A BAMENDA.

LIEU D'EXECUTION : *DIRECTION GENERALE DU FEICOM SISE A MIMBOMAN-YAOUNDE*

Financement : Budget du FEICOM, Exercice 2024, ligne budgétaire « 22-23-00 » Matériel informatique
d'entretien».

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE :

MONTANT TOTAL HTVA	
TVA (19,25%)	
AIR (2,2% ou 5,5%)	
MONTANT TOTAL TTC	
MONTANT NET A PERCEVOIR	

SOUSCRITE LE :

SIGNEE LE :

NOTIFIEE LE :

ENREGISTREE LE :

ENTRE :

A/- LE FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE en abrégé
« FEICOM » BP 718 Yaoundé,

Représenté par son Directeur Général, **Monsieur Philippe Camille AKOA,**

Ci-après dénommé **« LE MAITRE D'OUVRAGE »**,

D'UNE PART,

ET

L'ENTREPRISE : [insérer le nom de l'adjudicataire]

BP: **TEL :** **FAX :** **E-mail:**

N° R.C :

N° CONTRIBUTABLE :

Représentée par : [insérer]

Ci-après désignée : **"LE COCONTRATANT"**

D'AUTRE PART

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

SOMMAIRE

TITRE I CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET PARTICULIERES

CHAPITRE I : GENERALITES

Article 1^{er} : Objet de la Lettre-Commande

Article 2 : Procédure de passation de la Lettre-Commande

Article 3 : Pièces contractuelles constitutives de la Lettre-Commande

Article 4 : Textes généraux applicables à la présente Lettre-Commande

Article 5 : Attributions du Chef de Service, de l'Ingénieur et du Contrôleur du Marché

Article 6 : Communication

Article 7 : Ordres de service

Article 8 : Matériel et personnel du prestataire

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

Article 9 : Délai de livraison

Article 10 : Lieu de livraison

Article 11 : Rôle et responsabilité du prestataire

Article 12 : Domicile

Article 13 : Transport et assurance

Article 14 : Obligations du Maître d'Ouvrage

Article 15 : Commission de réception

Article 16 : Délai de garantie et cautionnement définitif

CHAPITRE III : CLAUSES FINANCIERES

Article 17 : Montant de la Lettre-Commande

Article 18 : Modalités de paiement

Article 19 : Régime fiscal et douanier

Article 20 : Nantissement de la Lettre-Commande

Article 21 : Enregistrement

Article 22 : Pénalités de retard

CHAPITRE IV : CLAUSES DIVERSES

Article 23 : Résiliation de la Lettre-Commande

Article 24 : Règlement des litiges

Article 25 : Cas de force majeure

Article 26 : Validité et entrée en vigueur de la Lettre-Commande

TITRE II : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

TITRE III : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TITRE IV : DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

Chapitre I : Généralités :

Article 1^{er} : Objet de la Demande de Cotation

La présente Demande de Cotation a pour objet la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.

Article 2 : Procédure de passation de la Lettre-Commande

2.1. La présente Lettre-Commande est passée après la Demande de Cotation

N° ___/DC/FEICOM/CIPM/2024 du

2.2. Elle est examinée par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM.

2.3. Elle est visée par le Contrôleur Financier auprès du FEICOM.

2.4. Elle est signée par le Directeur Général du FEICOM.

Article 3 : Pièces contractuelles constitutives de la Lettre-Commande

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont :

- La soumission du Cocontractant ou l'acte d'engagement ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le devis ou le détail estimatif ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le sous-détail des prix ;
- L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers de Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés publics ;

Article 4 : Textes généraux applicables à la présente Lettre-Commande

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes ci-après :

- L'Acte Uniforme OHADA portant sur le Droit Commercial Général et à toutes les dispositions des textes législatifs et réglementaires non contraires ;
- La Loi n°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et à la cybercriminalité au Cameroun ;
- La Loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;
- La Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés Publics ;
- L'Arrêté N°93/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres ;
- L'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers de Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés publics ;
- La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2024.

Article 5 : Attributions du Chef de Service, de l'Ingénieur et du Contrôleur de la Lettre-Commande

Pour l'application des dispositions de la présente Lettre-Commande et des textes généraux auxquels elle est soumise, il est précisé que :

- Les attributions du Chef de Service sont dévolues au Directeur de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM ;
- Les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le Chef de la Cellule des Systèmes d'Information ;
- Les attributions du Contrôleur Externe sont exercées par le MINMAP.

Article 6 : Communication

6.1. Toutes les communications au titre de la présente Lettre-Commande sont écrites et les notifications faites aux adresses ci-après :

a. Dans le cas où le prestataire est le destinataire :

Passé le délai de 15 jours fixé à l'article 6.1 du CCAG pour faire connaître au Maître d'Ouvrage, au Chef de Service son domicile, les correspondances seront valablement adressées à la Mairie du Chef-lieu de la Commune dont relèvent les prestations, à savoir la Mairie de Yaoundé IV.

b. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire :

Monsieur le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale avec copies adressées dans les mêmes délais, au Chef de Service et à l'ingénieur le cas échéant.

Article 7 : Ordres de service

Les différents Ordres de Service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

7.1 L'Ordre de Service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant par le Chef de Service du Marché avec copies à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

7.2 Sur proposition du Chef de Service du Marché, les Ordres de Service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution de la Lettre-Commande seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant avec copies à l'Ingénieur de la Lettre-Commande et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

7.3 Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations seront directement signés par le Chef de Service et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur de la Lettre-Commande ou le Maître d'œuvre, le cas échéant

7.4 Les Ordres de Service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de Service, avec copie à l'Ingénieur.

7.5. Les Ordres de Service de suspension et de reprise des prestations pour cause de force majeure seront signés par Maître d'Ouvrage et notifiés par ses services au Cocontractant avec copies au Chef de service et à l'Ingénieur.

7.6. Le prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout Ordre de Service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le prestataire d'exécuter les Ordres de Service reçus.

Article 8 : Matériel et personnel du prestataire

8.1. Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Maître d'Ouvrage ou du Chef de Service. En cas de modification, le prestataire le fera remplacer par un personnel de compétence (*qualifications et expérience*) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bon état de marche.

8.2. Toute modification unilatérale apportée aux propositions en matériel et en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant l'exécution des prestations constitue un motif de résiliation de La Lettre-Commande telle que visé à l'article 35 ci-dessous ou d'application de pénalités

8.3 Toute modification apportée sera notifiée à l'Autorité Contractante.

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

Article 9: Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations objet de la présente Lettre-Commande est de **[insérer]** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

Article 10 : Lieu de livraison

Les prestations objet de la présente Lettre-Commande sont exécutées à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.

Article 11 : Rôle et Responsabilités du Prestataire

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture des matériels au FEICOM suivant les caractéristiques définies dans les spécifications fonctionnelles de la présente Demande de Cotation tels que décrits dans le devis technique, sous le contrôle de l'Ingénieur du marché et conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun.

Article 12 : Domicile du cocontractant

Pour l'exécution des présentes, le Cocontractant fait élection de domicile à **[préciser les coordonnées]**

Article 13 : Transport et assurances

13.1. Emballage pour le transport

le Fournisseur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le fournisseur doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

13.2. Assurance

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Fournisseur.

Article 14 : Obligations du Maître d'Ouvrage

14.1. Le Maître d'Ouvrage est tenu de fournir au prestataire les informations nécessaires à l'exécution de sa prestation, et de lui garantir, aux frais de ce dernier, l'accès aux informations nécessaires.

14.2. Le Maître d'Ouvrage assure au prestataire une protection contre les menaces, outrages, violences, voies de fait, injures ou diffamations dont il peut être victime en raison ou à l'occasion de l'exercice de sa mission.

Article 15 : Commission de réception

La réception est effectuée au lieu d'exécution indiqué ci-dessus en présence du Cocontractant et du représentant du Ministère des Marchés Publics (observateur) par la Commission de réception composée ainsi qu'il suit :

- **Président** : le Directeur Général du FEICOM ou son représentant ;
- **Rapporteur** : le Chef de la Cellule des Systèmes d'Information du FEICOM ;

▪ Membres :

- le Directeur de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM ;
- le Sous-Directeur des Approvisionnements et des Stocks du FEICOM ;
- le Chef de Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM ;
- le Chef de Service de la Comptabilité-Matières du FEICOM.

CHAPITRE III : CLAUSES FINANCIERES

Article 16 : Délai de garantie et cautionnement définitif

Le délai de garantie est de trois (03) mois et le prestataire est tenu de remplacer tout logiciel défaillant durant cette période et s'assurer à ses frais.

Le Cocontractant devra fournir un cautionnement définitif de 3% du montant de son offre dans les 20 jours suivant la notification d'ordre de service. Une retenue de garantie est attendue du cocontractant à hauteur de 5% du montant proposé. Il lui sera restitué à la fin de la période de garantie.

Article 17 : Montant de la Lettre-Commande

Le montant de la Lettre-Commande est de : **[insérer le montant en chiffres et lettres] francs CFA TTC**

Article 18 : Modalités de paiement

18.1 : Le paiement de la présente Lettre-Commande se fera sur présentation d'une facture en six (06) exemplaires dont un original timbré accompagné du dossier fiscal. La facture doit être revêtue du visa du MINMAP.

18.2 Les paiements seront effectués par l'Agent Comptable du FEICOM par virement au compte bancaire en faveur de **[à compléter]** à **[insérer le nom de la banque]** au compte ci-après :

CODE BANQUE	CODE AGENCE	N° DE COMPTE	Clé RIB

18.3 Les prix sont fermes et non révisables.

Article 19 : Régime fiscal et douanier

La présente Lettre-Commande est soumise aux droits et taxes en vigueur au Cameroun.

Article 20 : Nantissement de la Lettre-Commande

20.1 : La présente Lettre-Commande conclue conformément aux dispositions du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics peut être donnée en nantissement.

20.2. Le créancier nanti doit notifier par tous moyens laissant trace écrite au Directeur Général du FEICOM une copie certifiée conforme de l'acte de nantissement.

Article 21 : Enregistrement de la Lettre-Commande

Sept (07) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande seront enregistrés par le Cocontractant à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur, puis cinq (05) exemplaires originaux seront déposés au FEICOM, Service des Marchés et Approvisionnements.

Article 22 : PENALITES ET INTERETS MORATOIRES

22.1 Pénalités de retard

A défaut pour le Cocontractant d'exécuter la livraison des fournitures dans le délai contractuel, il est appliqué, par jour calendaire de retard, une pénalité forfaitaire versée au Maître d'Ouvrage fixée à :

- 1/2000^{ème} du montant global du Marché du 1^{er} au 30^{ème} jour ;
- 1/1000^{ème} du montant global du Marché au-delà du 30^{ème} jour.

22.2 : Intérêts moratoires

Les intérêts moratoires sont dus conformément aux dispositions de l'article 168 du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Chapitre V : CLAUSES DIVERSES

Article 23: Résiliation de la Lettre-Commande

La présente Lettre-Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur au Cameroun.

Article 24 : Règlement des litiges

Les parties conviennent que les litiges pouvant naître de l'interprétation ou de l'exécution de la présente Lettre-Commande relèvent des juridictions compétentes.

Toutefois, il est recherché au préalable un règlement à l'amiable des différends éventuels.

Article 25 : Cas de force majeure

Le cas de force majeure sera apprécié et évoqué conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics et de l'Article 56 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics de Fournitures.

Article 26 : Validité et entrée en vigueur de la Lettre-Commande

La présente Lettre-Commande ne devient valide qu'après sa signature par le Directeur Général du FEICOM et entre en vigueur dès sa notification au Cocontractant.

TITRE II : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Spécifications Techniques et Déploiement de l'infrastructure à l'Agence Régionale du FEICOM Pour le Nord-Ouest à BAMENDA		
1- RESEAU		
Réf	Désignation	Quantité
Baie	Baie de brassage 42U 800x1000	1
Switch	Switch PoE Ports + 2 Ports Gb + 1Port sfp	10
Panneau	Panneau de brassage cat6a	10
Passe fil	Passe fil à Balai 1U	25
Alim	Bandeau d'alimentation 1U	5
Cordon	Cordon de brassage CAT6 1M	350
Cordon	Cordon de descente 3M	350
IPBX	Zycoo CooVox-T100 avec 01 module/extension 4FXO et 01 module/extension 2GSM	1
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP1625 pour personne	30
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2170 pour Standard	1
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXV3370 pour cadre	1
Routeur	Routeur Mikrotik RB2011 Rackable	1
Convert	Paire de convertisseur optique WDM	1
Tiroir	Tiroir optique 16 ports SC	1
Baie	Baie de brassage 18U	4
IP Phone	Téléphone IP Grandstream GXP2140 pour Cadre	1
AP	Points d'accès Ubiquiti UAP-AC PRO	20

2- SYSTÈME DE VIDEO SURVEILLANCE ET CONTRÔLE D'ACCES				
Cam	CAMERA DAHUA 5MP	29		
Cam	CAMERA PTZ	3		
NVR	NVR DAHUA 32 ports	1		
disque	Disque dur 10 Terra	2		
Cable	Rouleau de cable FTP Cat7 (500Mètres)	5		
NVR	Boites plexo 80/80	40		
Con	Cable HDMI	2		
Ecran	Ecran hisense 43"	1		
Ecran	Lecteur biométrique Zkteco iface 980	1		
Accessoires	Alimentation avec back-up	1		
Accessoires	Accessoires (goulottes...etc)	1		
3- FORFAIT MAIN D'ŒUVRE INSTALLATION ET MISE EN SERVICE				
Installation	Installation et mise en service des différents systèmes	1		

TITRE III : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TITRE IV : DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF.

PAGEET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N°
/LC/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/2024
DU _____ PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° /FEICOM/CIPM/2024 POUR LA
FOURNITURE ET LE DEPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU ET TELECOMMUNICATION A
L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM pour le Nord-Ouest à Bamenda.

MAITRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPÉCIAL D'ÉQUIPEMENT ET
D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) B.P : 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565, MIMBOMAN
YDE 4^{ème} Tél: (237) 222 23 51 64 – Fax : (237) 222 23 17 59, www.feicom.cm

TITULAIRE DE LA LETTRE-COMMANDE : [insérer les coordonnées de l'adjudicataire]

MONTANT : [insérer le montant en chiffre et lettres] francs CFA TTC

DELAI D'EXECUTION : [insérer] jours

LUE ET ACCEPTEE PAR LE COCONTRACTANT

YAOUNDE, LE.....

SIGNEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL DU FEICOM
(AUTORITE CONTRACTANTE)

YAOUNDE, LE.....

ENREGISTREE LE :

Pièce N° VI : Table des modèles

TABLE DES MODELES

Annexe n° 1 : Déclaration d'intention de soumissionner

Annexe n° 2 : Modèle de cautionnement de soumission

Annexe n° 3 : Modèle de cautionnement définitif

Annexe n° 4 : Modèle de soumission

Annexe n° 1 : Déclaration d'intention de soumissionner

Je soussigné, Nationalité : Domicile : Fonction :

En vertu de mes pouvoirs (préciser la qualité), après avoir pris connaissance du Demande de Cotation n°____/DC/FEICOM/CIPM/2024 dupour la fourniture et le déploiement de l'infrastructure réseau et télécommunication à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.

Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cette Demande de Cotation.

Fait à _____ le _____

Signature, nom et cachet du Prestataire

Annexe n° 2 : Modèle de cautionnement de soumission

Au Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale, en abrégé « FEICOM » l'Autorité Contractante.

Attendu que *[nom du soumissionnaire]*, ci-dessous désigné « le Soumissionnaire » a soumis son offre en date du *[date de dépôt de l'offre]* de *[nom et /ou description des prestations]* (ci-dessous désigné : « l'offre »)

Nous *[nom de la banque]* de *[nom du pays]*, ayant notre siège à *[adresse de la banque]* (ci-dessous désigné comme « la banque »), sommes tenus à l'égard de *[l'Autorité Contractante]* pour la somme de sept cent mille (700 000) FCFA _____ francs CFA que la banque s'engage à régler intégralement à *[indiquer l'Autorité Contractante]*, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires. Signé et authentiqué par ladite Banque le _____ jour de _____ (année).

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

1. Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité stipulée dans le Dossier de Demande de Cotation ;
2. Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par *le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale* pendant la période de validité :
 - a. omet ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ou,
 - b. omet ou refuse de fournir la garantie bancaire tenant lieu de cautionnement définitif, comme prévu dans les instructions aux soumissionnaires.

Nous nous engageons à payer à *[indiquer l'Autorité Contractante]* un montant allant jusqu'au maximum de la somme ci-dessus dès réception de sa demande écrite, sans que *[indiquer l'Autorité Contractante]* soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, *[indiquer l'Autorité Contractante]* notera que le montant qu'il déclare lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux sont remplies et qu'il spécifiera quelle ou quelle (s) conditions (s) a joué ou ont joué.

La présente garantie demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus au-delà de la fin du délai de validité des offres ; toute demande de Monsieur le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale tendant à la faire jouer devra parvenir à la Banque dans ce délai.

Annexe n° 3 : Modèle de cautionnement définitif

Banque :

Référence de la Caution : N°

Adressée au Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale FEICOM BP. 718 Yaoundé-Cameroun , Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, ci-dessous désigné «Maître d'ouvrage »

Attendu que [nom et adresse de l'entreprise], ci-dessous désigné « le Prestataire », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser [indiquer la nature des prestations]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Prestataire remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à 3 % du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au le Prestataire ce cautionnement,

Nous, [nom et adresse de banque], représentée par [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Prestataire n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet à compter de sa signature et dès notification du marché au prestataire, La caution est libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des prestations.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée de sans aucune autre forme de procédure..

Toute demande de paiement formulée par Maître d'ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais sont seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque
à le

[Signature de la banque]

Annexe n° 4 : Modèle de soumission

Je, soussigné[indiquer le nom et la qualité du signataire]

représentant la société, l'entreprise ou le groupement(8)..... dont le siège social est à..... inscrite au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier de sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées à la Demande de Cotation y compris les additifs,N°..... [rappeler l'objet de la Demande de Cotation]

- Me soumetts et m'engage à livrer les logiciels conformément à la Demande de Cotation, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'Offre n° à

- [en chiffres et en lettres] Francs CFA Hors TVA, et à

..... Francs CFA Toutes Taxes Comprises.
[en chiffres et en lettres]

- M'engage à livrer les produits dans un délai de vingt et un jours ouvrés.

- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours] à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

.....
.....

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par elle au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° ouvert au nom de auprès de la banque

..... Agence de

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à le

Signature de

en qualité de dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de(9)

**Pièce N° VII : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES
D'ASSURANCE AGREES ET HABLETES PAR LE MINFI A EMETTRE LES
CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2024**

BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES

A. BANQUES

1. Afriland First Bank (FIRST BANK) BP 11834 Yaoundé;
2. Bange Bank Cameroun (BANGE CMR° BP.34.692) ;
3. Banque Atlantique du Cameroun (BACM) BP 2933 Douala;
4. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) BP 12962 Yaoundé;
5. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK) BP 600 Douala;
6. Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) BP 1925 Douala ;
7. Citi Bank Cameroun (CitibankCameroon) BP 4571 Douala;
8. Commercial Bank of Cameroon (CBC) BP 4004 Douala;
9. Crédit Communautaire d'Afrique Bank (CCA) BP 6578 Yaoundé;
10. Ecobank Cameroon (ECOBANK) BP 582 Douala;
11. National Financial Credit Bank (NFC-BANK) BP 6578 Yaoundé;
12. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-CAMEROUN) BP 300 Douala;
13. Société Générale Cameroun (SGC) BP 4042 Douala ;
14. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) BP 1724 Douala ;
15. Union Bank of Cameroon (UBC) BP 15569 Douala;
16. United Bank for Africa (UBA) BP 2088 Douala;
17. Régionale d'Épargne et de Crédit BP 15170 Douala Cameroun.

B. COMPAGNIES D'ASSURANCES

18. Activa Assurances BP 12970 Douala;
19. AREA Assurances BP 15584 Douala ;
20. Atlantic Assurances S.A BP 3033 Douala ;
21. Chanas Assurances S.A BP 109 Douala;
22. CPA /SA BP 54 Douala;
23. NSIA Assurance S.A BP 2759 Douala;
24. PRO ASSUR BP 5963 Douala
25. Prudential Beneficial General Insurance S.A BP 2328 Douala;
26. ROYAL ONYX Insurance Cie BP 12230 Douala ;
27. SAAR S.A BP 1011 Douala;
28. SANLAM Assurances Cameroun BP 12125 Douala;

29.Zenith Insurance BP 1540 Douala.